



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/6
13 octobre 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-treizième réunion
Paris, 9 – 13 novembre 2014

RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES

Introduction

1. Conformément à la décision 53/3(c)¹, le Secrétariat a préparé le présent document sur les retards dans la soumission des tranches des accords pluriannuels (MYA). Ce document présente les actions menées par le Secrétariat concernant les décisions prises par le Comité exécutif à sa 72^e réunion sur les retards de soumission de tranches, une analyse de chacune des tranches n'ayant pas été soumise à la 73^e réunion, l'exposé des raisons pour lesquelles des tranches présentées ont été ensuite retirées, et des recommandations.

Suivi des décisions prises sur les retards de soumission de tranches à la 71^e et à la 72^e réunion

2. Conformément à la décision 72/4(b), le Secrétariat a envoyé des lettres aux gouvernements des pays suivants, les exhortant à soumettre la tranche suivante de leur accord pluriannuel à la 73^e réunion: Algérie, Bangladesh, Brésil, Burundi, Chili, Côte d'Ivoire, Cuba, Gabon, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Iraq, Jordanie, Koweït, Lesotho, Mozambique, Nigeria, Pérou, République centrafricaine et Suriname. Des lettres ont également été envoyées conformément à la décision 71/4(b)(ii) au Qatar et à la Thaïlande (pour soumission à la 73^e réunion).

¹ De demander au Secrétariat du Fonds d'inclure l'information sur les retards des soumissions dans le contexte de son examen de la mise en œuvre des plans d'activités lors des deuxième et troisième réunions de chaque année.

3. Ces lettres ont eu pour résultat que les gouvernements du Bangladesh², du Brésil³, du Burundi⁴, du Chili⁵, de la Côte d'Ivoire⁶, de Cuba⁷, du Gabon⁸, d'Iraq⁹, du Lesotho¹⁰, du Mozambique¹¹, du Nigeria¹² et du Qatar¹³ ont soumis les tranches respectives de leur plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) à la 73^e réunion.

Analyse des tranches non soumises à la 73^e réunion

4. Trente-trois activités se rapportant à des tranches des PHEH ont été soumises, mais 20 activités pour 16 pays qui devaient être examinées à la 73^e réunion n'ont pas été soumises, comme l'indique le tableau 1¹⁴. Ces tranches, visant l'élimination de la consommation de HCFC, représentent un montant total de coûts de projet de 17 862 353 \$US, coûts d'appui d'agence compris. La tranche de 2015 de plan de gestion de l'élimination de la production des HCFC (PGEPH) aurait pu être soumise pour un montant de 25 344 000 \$US, coûts d'appui compris¹⁵.

Tableau 1. Tranches non soumises à la 73^e réunion

Pays	Agence	Tranches	Montant (coûts d'appui compris)	20% de décaissement réalisé	Raison principale du retard ou de la non soumission	Incidence sur la conformité	Consommation de 2013 sous le niveau du gel ?	Accord signé
Algérie	ONUDI	2014	154 800	Non	Raisons d'ordre technique	Non**	Oui	s.o.
Angola	PNUD	2013	33 911	Non	Faible niveau de décaissement	Peu probable	Oui	Oui
Argentine	ONUDI	2014	338 208	Oui	Raisons d'ordre technique	Non	Oui	Oui
Bahreïn	PNUE	2014	163 850	Non	Faible niveau de décaissement	Non	Oui	Oui
République centrafricaine	PNUE	2013	62 150	Non	Troubles dans le pays	Pas de possibilité d'évaluation	Non communiquée	Oui
Chine	Banque mondiale	2015	25 344 000	Oui	Demande du gouvernement	Non**	Oui (Production)	Oui
Guinée équatoriale	PNUE	2013	33 900	Oui	Faible niveau de décaissement	Non	Oui	Oui
Guyana	PNUE	2014	7 910	Oui	Changements au sein de l'Unité nationale de l'ozone (UNO)	Non	Oui	Oui
Haïti	PNUE	2014	33 900	Oui	Pas de système de quotas de HCFC en place	Non	Oui	Oui
Haïti	PNUD	2014	105 860	s.o.*	Retard de l'agence principale	Peu probable	Oui	s.o.
Jordanie	ONUDI	2013	24 181	Oui	Agence d'exécution et gouvernement	Non**	Oui	Oui
Jordanie	Banque mondiale	2013	905 956	Non	Signature de l'accord de sous-subsidation	Non**	Oui	Oui***
Koweït	PNUE	2014	377 301	Non	Faible niveau de décaissement et retard dans la soumission du rapport de vérification	Non	Non communiquée	Oui
Koweït	ONUDI	2014	3 600 586	Oui	Raisons d'ordre technique	Non	Non communiquée	Oui

² Soumise puis retirée par le PNUE lors du processus d'examen de projet.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/32

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/33

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/34

⁶ Soumise puis retirée par le PNUE lors du processus d'examen de projet.

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/36

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/39

⁹ Soumise puis retirée par l'ONUDI en qualité d'agence principale pour elle-même et pour le PNUE lors du processus d'examen de projet.

¹⁰ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/42

¹¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/44

¹² UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/45

¹³ Soumise puis retirée par l'ONUDI en qualité d'agence principale pour elle-même et pour le PNUE lors du processus d'examen de projet.

¹⁴ En guise de comparaison, lors de la 72^e réunion, 25 tranches à soumettre n'avaient pas été soumises.

¹⁵ Bien que l'accord autorise la soumission de la tranche de 2015 lors de la dernière réunion de 2014, la tranche 2014 du PGEPH a été approuvée lors de la 72^e réunion et une seule tranche a été incluse dans le plan d'activités de 2014.

Pays	Agence	Tranches	Montant (coûts d'appui compris)	20% de décaissement réalisé	Raison principale du retard ou de la non soumission	Incidence sur la conformité	Consommation de 2013 sous le niveau du gel ?	Accord signé
Pérou	PNUE	2013	22 600	Non	Changements au niveau du gouvernement	Non	Oui	Non
Pérou	PNUD	2013	109 000	Non	Faible niveau de décaissement	Peu probable	Oui	Oui
Arabie saoudite	ONUDI	2014	1 284 000	Non	Raisons d'ordre technique	Non	Oui	Oui
Suriname	PNUE	2013	32 205	Oui	Changements au sein de l'UNO. Retard dans la soumission des rapports périodique et financier	Non	Oui	Oui
Thaïlande	Banque mondiale	2013	10 385 585	Non	Signature de l'accord de subvention	Non**	Oui	Non
Yémen	PNUE	2014	186 450	Non	Faible niveau de décaissement, rapport de vérification non soumis, instabilité dans le pays	Non	Oui	Oui
Consommation totale			17 862 353					
Production totale			25 344 000					

* Le PNUD n'avait pas reçu une première tranche de financement pour le PGEH.

** Non, du fait de la mise en œuvre de réglementations ou de systèmes d'autorisation.

*** Oui, mais pas pour tous les accords de sous-subsidations.

Raisons des retards et état des PGEH

5. Les raisons des retard incluent: faibles décaissements, raisons d'ordre technique, changements au sein de l'UNO ou du gouvernement, retard dans la remise du rapport de vérification, signature des accords de subventions/sous-subsidations, absence d'un système de quotas, agence principale, demande de la part du gouvernement et troubles dans le pays.

6. Le tableau 1 indique également que les retards dans la soumission des tranches de PGEH en souffrance n'auront pas d'incidence sur la conformité ou que cette incidence est peu probable. En outre, la plupart de ces pays semblent avoir réalisé le gel de 2013 ou ne seront probablement pas en situation de non-conformité. Toutes les tranches en souffrance devraient être soumises à la 74^e réunion, à l'exception de la République centrafricaine, dont la soumission de tranche est prévue pour la 75^e réunion.

7. Cette section traite, par pays, la raison du retard de la soumission de la tranche ainsi que l'état de mise en œuvre des PGEH.

Algérie (ONUDI)—raisons d'ordre technique/seuil de décaissement de 20 pour cent

8. Cette tranche aurait dû être soumise deux réunions plus tôt. L'ONUDI a indiqué qu'il était difficile de corriger l'ensemble des retards accumulés depuis la mise en place de l'UNO. Toutefois, des activités ont commencé et quelques progrès ont été réalisés (par ex. formation destinée aux autorités douanières, visite à des centres de formation). En ce qui concerne le projet Condor visant la reconversion de climatiseurs à base de HCFC-22 approuvée lors de la 66^e réunion, le retard s'explique par le temps nécessaire à l'entreprise pour achever les travaux préparatoires (par ex. consultation avec les fournisseurs de composants, familiarisation avec la nouvelle technologie, préparation des prototypes) en vue de l'introduction de la nouvelle technologie à base de R-32. En ce qui concerne le projet Cristor pour l'élimination de HCFC-141b dans la fabrication de mousses isolantes approuvée à la 62^e réunion, le motif du retard est la difficulté à établir le volume des fournitures étant donné le budget disponible. L'ONUDI

continuera à prendre en main les questions d'ordre technique des deux projets d'investissement¹⁶ et activera la mise en œuvre des activités du PGEH.

Angola (PNUD) — seuil de décaissement de 20 pour cent

9. Du fait que la précédente tranche avait été également retardée et seulement approuvée lors de la 72^e réunion, un délai était nécessaire pour achever les activités en suspens. Une mission du PNUD est prévue en octobre 2014.

Argentine (ONUDI) — raisons d'ordre technique

10. Cette tranche devait être soumise pour la première fois à la 73^e réunion. Des problèmes se posent avec le fournisseur en relation avec la livraison et l'installation de certains équipements en vue de la reconversion du secteur de la fabrication des équipements de climatisation à base de HCFC-22. L'ONUDI et le gouvernement ont convenu de ne pas faire de demande de financement de tranche tant que ces problèmes ne seraient pas résolus. L'ONUDI est en cours de discussion avec le fournisseur d'équipements afin de résoudre les problèmes en suspens.

Bahreïn (PNUE) — seuil de décaissement de 20 pour cent

11. Cette tranche devait être soumise pour la première fois à la 73^e réunion. Toutefois, cette demande n'a pas été soumise du fait d'un faible niveau de décaissement. Le PNUE va accélérer les dispositions contractuelles avec les autorités locales, qui sont dans la dernière phase du processus.

République centrafricaine (PNUE)—troubles dans le pays/ seuil de décaissement de 20 pour cent

12. Cette tranche aurait dû être soumise deux réunions plus tôt. Mais le pays est en état de guerre. Lorsque la situation sera redevenue normale, la mise en œuvre des activités suivra.

Chine (Banque mondiale)—Demande du gouvernement

13. Cette tranche, associée au secteur de la production, aurait dû être soumise pour la première fois à la 73^e réunion. Ce retard s'explique par le fait que Bureau de la coopération économique extérieure (FECO) de la Chine a fait des appels d'offre pour la fermeture d'usines et aimerait soumettre la demande de financement une fois l'appel d'offres conclu. Cette tranche pourrait ne pas être considérée comme accusant un retard du fait qu'il n'était pas prévu dans le plan d'activités de 2014 du Fonds multilatéral qu'elle serait soumise en 2014.

Guinée équatoriale (PNUE)—Faible niveau de décaissement

14. Cette tranche aurait dû être soumise trois réunions plus tôt. La lenteur de la mise en œuvre et des remises de rapports de la première tranche a affecté le niveau de décaissement. Le PNUE aidera le pays à accélérer la mise en œuvre de la première tranche et à élaborer des rapports appropriés pour le PNUE et l'ONUDI, si les conditions le permettent du fait de la crise sanitaire dans le pays.

Guyana (PNUE)—Changements au sein de l'UNO

15. Cette tranche aurait dû être soumise deux réunions plus tôt. Le Guyana est en train de mettre en œuvre des activités associées à la première tranche de la phase I de son PGEH essentiellement en mettant en application la législation et en renforçant les capacités. La préparation de la phase II a eu la priorité sur la soumission de la deuxième et dernière tranche du PGEH, afin de permettre des activités comprenant le

¹⁶ Des rapports détaillés sur les projets Condor et Cristor ont été soumis dans le document Rapports de situation et conformité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/17).

suivi et l'évaluation. Cette évaluation permettra une meilleure préparation de la phase II du PGEH en 2015. Le PNUE apportera une aide en engageant un expert juridique chargé d'améliorer la législation et dans le cadre de la formation.

Haïti (PNUE et PNUD)— pas de système de quotas de HCFC en place/ retard de l'agence principale

16. Cette tranche aurait dû être soumise deux réunions plus tôt. La mise en œuvre des activités de renforcement des capacités destinées aux agents des douanes et techniciens frigoristes du secteur informel a déjà commencé, progresse de manière satisfaisante et sera achevée d'ici la fin de 2014. La législation actuelle d'Haïti ne comprend pas un système de quotas applicable. Les termes de référence ont été rédigés pour l'engagement d'un expert juridique afin d'accélérer l'approbation d'un système de quotas applicable et le processus contractuel commencera en octobre 2014. Une résolution ministérielle à ce sujet est attendue d'ici décembre 2014. Le PNUE avait une mission en Haïti en juin 2014, et a organisé des réunions avec les principaux importateurs en juillet 2014 pour convenir de quotas volontaires maximaux à mettre en œuvre à compter de janvier 2015. Le PNUD n'avait reçu aucun financement lors de la première tranche du PGEH.

Jordanie (ONUDI et Banque mondiale)—signature d'une sous-subvention/ seuil de décaissement de 20 pour cent de l'agence de coopération/ agence d'exécution et du gouvernement

17. Il s'agit de la troisième réunion consécutive lors de laquelle cette tranche n'a pas été soumise. L'ONUDI avait fait savoir dans son rapport à la dernière réunion que la non soumission de la tranche s'expliquait par le fait que la Banque mondiale n'avait pas signé tous ses accords secondaires avec les entreprises concernées de fabrication d'équipements de climatisation en Jordanie. L'un des trois sous-projets est en cours de mise en œuvre, le commencement du deuxième était prévu pour la fin septembre 2014, à la suite de la signature de l'accord de sous-subvention le 16 septembre 2014¹⁷. La Banque mondiale a effectué une mission au cours de la semaine du 15 septembre et un plan de travail a été convenu, visant l'avancement de la mise en œuvre du sous-projet et l'assistance technique. L'ONUDI travaille en étroite collaboration avec le gouvernement sur la finalisation de l'achèvement du projet mené à Petra Engineering Industries Co., et sur la préparation des rapports de vérification nécessaires.

Koweït (PNUE et ONUDI)—faible niveau de décaissement et retard dans la remise du rapport de vérification/ raisons d'ordre technique

18. Cette tranche aurait dû être soumise deux réunions plus tôt. Le retard est dû à l'inaptitude à achever en temps voulu l'exercice de vérification nécessaire à la soumission de la deuxième tranche ainsi qu'au faible niveau de décaissement. Le contrat du pays a été signé récemment.

Pérou (PNUD et PNUE)—changements au sein du gouvernement/signature de l'accord/seuil de décaissement de 20 pour cent

19. Cette tranche aurait dû être soumise trois réunions plus tôt. Le PNUD a indiqué que le document de projet avait été signé récemment par le gouvernement et que la mise en œuvre avait commencé. Toutefois le PNUE a précisé que l'accord qu'il avait conclu n'avait pas encore été signé du fait de changements au sein du gouvernement et qu'il prévoit une mission afin de rencontrer de hauts responsables pour régler ce problème.

Arabie saoudite (ONUDI)—raisons d'ordre technique/seuil de décaissement de 20 pour cent

20. La précédente soumission de tranche avait été retardée et présentée à la 72^e réunion au lieu de la 71^e du fait de la soumission tardive du rapport de vérification de la consommation de CFC, de

¹⁷ Comme indiqué dans le document Rapports de situation et conformité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/17).

trichloroéthane, de tétrachlorure de carbone et de halons. Toutefois, en dépit de son approbation lors de la 72^e réunion, les fonds correspondants à cette tranche n'ont toujours pas été libérés par le Trésorier car le rapport de vérification obligatoire de consommation de HCFC de 2013 n'a été à nouveau soumis qu'en octobre 2014 au Secrétariat aux fins d'examen. Ceci a entraîné un retard dans la soumission de la demande de tranche devant être faite à la 73^e réunion. La vérification de la consommation de HCFC de 2014 commencera le plus tôt possible au cours de l'année 2015 afin de permettre la soumission de la tranche à la 74^e réunion.

Suriname (PNUE)—Changements au sein de l'UNO/ retard de la soumission des rapports périodique et financier

21. Cette tranche aurait dû être soumise trois réunions plus tôt. Le PNUE a examiné et approuvé les rapports financiers en souffrance soumis par le Suriname et fourni une assistance administrative pour soutenir la mise en œuvre. La seconde autorisation financière a été traitée en juillet 2014, permettant au pays de mettre en œuvre les activités restantes jusqu'en juin 2015.

Thaïlande (Banque mondiale)—signature de l'accord de subvention / seuil de décaissement de 20 pour cent

22. La précédente soumission de tranche avait été également retardée. Après l'approbation et la signature de Banque mondiale en 2014, l'accord de subvention avait été envoyé au gouvernement pour qu'il y appose sa signature, ce qui nécessite l'approbation du cabinet. Toutefois, du fait de la situation politique dans le pays, l'approbation a été retardée. Un nouveau cabinet ayant été formé au début de septembre 2014, la signature de l'accord de subvention ne devrait pas tarder et les décaissements commenceront une fois l'accord entré en vigueur. La Banque mondiale suit cette question avec les hauts responsables du nouveau gouvernement. Les reconversions des entreprises peuvent continuer du fait d'une clause de financement rétroactif dans l'accord de subvention¹⁸.

Yémen (PNUE) —rapport de vérification non soumis/ seuil de décaissement de 20 pour cent/ instabilité dans le pays

23. Cette tranche devait être soumise pour la première fois à la 73^e réunion. L'exercice de vérification nécessaire pour la soumission de la deuxième tranche s'est révélé difficile à entreprendre du fait de l'instabilité dans le pays dans la seconde moitié de 2014, et du fait du faible décaissement de la première tranche. Le contrat du pays en retard a été signé récemment. Il y a maintenant un suivi de l'accélération des décaissements des fonds.

24. Le Comité exécutif pourrait envisager de demander au Secrétariat d'envoyer aux gouvernements des lettres sur les décisions concernant les retards de soumission de tranches contenues dans le tableau 1 du présent document.

Tranches soumises mais retirées après des entretiens avec le Secrétariat

25. Le tableau 2 présente les tranches qui ont été soumises à la 73^e réunion mais retirées par les agences d'exécution concernées à la suite de l'examen réalisé par le Secrétariat. Les raisons justifiant le retrait incluent: la confirmation en souffrance de la mise en place du système d'autorisation et de quotas, avancement lent, rapport de vérification pas prêt, pas de décaissement et pas de lettre de soumission. Trois activités en relation avec les tranches des PGEH pour deux pays (Liberia et Panama) qui étaient soumises à la 73^e réunion mais qui n'étaient exigibles qu'en 2015 ont également été retirées. Ces trois tranches ne sont pas incluses au tableau 2.

¹⁸ Comme indiqué dans le document Rapports de situation et conformité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/17).

Tableau 2. Tranches soumises mais retirées après des entretiens avec le Secrétariat

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui compris) (\$US)	Raison du retard/retrait	Incidence sur la conformité	Consommation de 2013 sous le niveau du gel ?	Accord signé	Nouvelle date de soumission (réunion)
Arménie	PNUE	2014	8 458	Lettre en souffrance confirmant la mise en place d'un système d'autorisation et de quotas	Non	Oui	Oui	74 ^e
Arménie	PNUD	2014	33 879	Lettre en souffrance confirmant la mise en place d'un système d'autorisation et de quotas	Non	Oui	Oui	74 ^e
Bangladesh	PNUE	2013	101 700	Avancement lent de la mise en œuvre du volet du secteur de l'entretien et rapport de vérification pas encore prêt	Non	Non communiquée	Oui	74 ^e
Côte d'Ivoire	PNUE	2014	212 998	Rapport de vérification pas prêt	Non	Oui	Oui	74 ^e
Iraq	PNUE	2013	567 108	Pas de décaissement	En suspens	Non communiquée	Non	74 ^e
Iraq	ONUDI	2013	75 250	Pas d'activités mises en œuvre par l'agence principale en relation avec la signature de l'accord pour l'agence principale (PNUE). Equipement fourni par l'ONUDI livré au pays mais pas encore libéré par les douanes	En suspens	Non communiquée	Non requis	74 ^e
Qatar	PNUE	2013	169 500	Avancement lent et pas de lettre de soumission	Non	Non communiquée	Non	74 ^e
Qatar	ONUDI	2013	571 935	Avancement lent et pas de lettre de soumission	Non	Non communiquée	Oui*	74 ^e
Sénégal	ONUDI	2014	80 625	Rapport de vérification pas prêt	Non	Oui	Oui	74 ^e
Sénégal	PNUE	2014	169 330	Rapport de vérification pas prêt	Non	Oui	Oui	74 ^e
TOTAL			1 990 783					

* Accord de travail conclu sur la mise en œuvre du projet.

26. Le Comité exécutif pourrait envisager de demander au Secrétariat d'envoyer aux gouvernements des lettres sur les décisions concernant les retards de soumission de tranches contenues dans le tableau 2 du présent document.

Recommandations

27. Le Comité exécutif pourrait envisager de:

- (a) Prendre note:
 - (i) Du rapport sur les retards de soumission de tranches contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/6;

- (ii) Des informations sur les retards de soumission de tranches dans le cadre des accords pluriannuels soumis au Secrétariat par le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale;
 - (iii) Que 33 des 53 activités reliées aux tranches des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) à soumettre ont été soumises en temps voulu à la 73^e réunion et que 10 de ces tranches ont été retirées à la suite d'entretiens avec le Secrétariat;
 - (iv) Que les agences d'exécution concernées ont indiqué que les retards dans les tranches des PGEH dues à la deuxième réunion de 2014 n'auront pas ou ne devraient pas avoir d'incidence sur la conformité et que rien n'indique que ces pays n'ont pas respecté le gel de la consommation de HCFC de 2013; et
- (b) Charger le Secrétariat d'envoyer aux gouvernements des lettres sur les décisions prises sur les retards de soumission de tranches, contenues à l'annexe I au présent document.

Annexe I

**LETTRES À ENVOYER AUX GOUVERNEMENTS CONCERNÉS
SUR LES RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES**

Pays	Recommandation du Secrétariat au Comité exécutif
Algérie	Prendre note du fait que la soumission de la troisième tranche (2014) était due à la 71 ^e réunion et qu'il demeure nécessaire pour l'entreprise concernée d'achever le travail de préparation, faisant que le financement de la tranche précédente de la phase I du PGEH, mis en œuvre par l'ONUDI pourrait être tout à fait bien utilisé, et inciter le gouvernement de l'Algérie à encourager les entreprises concernées à achever le travail de préparation pour leurs projets et de travailler avec l'ONUDI, de façon que la tranche de 2014 du PGEH puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.
Angola	Prendre note que la deuxième tranche de la phase I du PGEH pour l'Angola ayant été approuvée à la 72 ^e réunion, il restait peu de temps pour achever les activités et soumettre la troisième tranche à la 73 ^e réunion, et inciter le gouvernement de l'Angola à accélérer l'achèvement des activités en suspens et à travailler avec le PNUD, de façon que la troisième tranche (2014) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.
Argentine	Prendre note que des problèmes se sont posés avec le fournisseur au sujet de la livraison et de l'installation de certains équipements, et inciter l'ONUDI à aider le gouvernement de l'Argentine à résoudre les problèmes avec le fournisseur et travailler avec l'ONUDI, de façon que la tranche de 2014 de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Arménie	Prendre note qu'une lettre confirmant la mise en place d'un système d'autorisation et de quotas est nécessaire pour la soumission de la troisième tranche (2014) de la phase I du PGEH pour l'Arménie, et inciter le gouvernement de l'Arménie à fournir la confirmation susmentionnée, de façon que le PNUE et le PNUD puissent soumettre la troisième tranche (2014) de la phase I du PGEH à la 74 ^e réunion.
Bahreïn	Prendre note que le décaissement des fonds pour la tranche approuvée de phase I du PGEH pour le Bahreïn a été faible, et inciter le gouvernement du Bahreïn à accélérer le projet et à travailler avec le PNUE, de façon que la deuxième tranche (2014) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.
Bangladesh	Prendre note que la mise en œuvre de la tranche approuvée de la phase I du PGEH pour le Bangladesh s'est faite lentement et que le rapport de vérification exigé n'a pas été achevé, et inciter le gouvernement du Bangladesh à travailler avec le PNUE pour achever le rapport de vérification et accélérer la mise en œuvre que le PNUE puisse soumettre la troisième tranche (2013) de la phase I du PGEH à la 74 ^e réunion.
République centrafricaine	Prendre note que la deuxième tranche de la phase I du PGEH aurait dû être soumise trois réunions plus tôt mais que les troubles persistent dans le pays empêchant la mise en œuvre, et inciter le gouvernement de la République centrafricaine à travailler avec le PNUE lorsque les circonstances le permettront, de façon que la deuxième tranche (2014) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 75 ^e réunion.
Côte d'Ivoire	Prendre note que la demande de rapport de vérification n'a pas été satisfaite et inciter le gouvernement de la Côte d'Ivoire à travailler avec le PNUE pour achever le rapport de vérification, de façon que le PNUE puisse soumettre la deuxième tranche (2014) de la phase I du PGEH à la 74 ^e réunion.
Guinée équatoriale	Prendre note que la deuxième tranche (2013) du PGEH de la Guinée équatoriale aurait dû être soumise trois réunions plus tôt, en 2013, et que la lenteur de la mise en œuvre et de la communication de rapports de la première tranche ont affecté le niveau de décaissement, et inciter le gouvernement de la Guinée équatoriale à travailler avec le PNUE à l'accélération de la mise en œuvre, de façon que la deuxième tranche puisse être soumise à la 74 ^e réunion.

Pays	Recommandation du Secrétariat au Comité exécutif
Guyana	Prendre note que la deuxième tranche (2014) du PGEH du Guyana aurait dû être soumise deux réunions plus tôt, en 2013, et que le gouvernement a décidé de donner la priorité à la préparation de la phase II du PGEH, et inciter le gouvernement du Guyana à travailler avec le PNUE de façon que la deuxième tranche puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Haïti	Prendre note que la deuxième tranche (2014) du PGEH de Haïti aurait dû être soumise deux réunions plus tôt, en 2013, mais que Haïti n'a pas confirmé l'existence d'un système de quotas des HCFC en place, et inciter le gouvernement de Haïti à travailler avec le PNUE à l'accélération de la mise en place du système de quotas, de façon que la deuxième tranche (2014) puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Iraq	Prendre note qu'il n'y a pas eu de décaissement pour l'approbation de la première tranche de la phase I du PGEH mise en œuvre par le PNUE, et inciter le gouvernement de l'Iraq à signer l'accord nécessaire avec le PNUE afin d'accélérer la mise en œuvre, de façon que la deuxième tranche (2013) puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Jordanie	Prendre note que la deuxième tranche (2013) aurait dû être soumise trois réunions plus tôt, en 2012, et inciter le gouvernement de la Jordanie et la Banque mondiale à signer les deux accords de sous-subsidies restants, de façon que la deuxième tranche (2013) du PGEH de la Jordanie puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.
Koweït	Prendre note que la deuxième tranche (2014) du PGEH du Koweït aurait pu être soumise deux réunions plus tôt, en 2013, et que le retard de cette soumission s'expliquait par la nécessité d'achever le rapport de vérification et au faible décaissement, et inciter le gouvernement du Koweït à travailler avec le PNUE et l'ONUDI pour faciliter l'accélération de la mise en œuvre du projet, de façon que la deuxième tranche puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Pérou	Prendre note que la tranche de 2013 du PGEH du Pérou aurait pu être soumise trois réunions plus tôt, en 2013, et inciter le gouvernement du Pérou à signer l'accord nécessaire avec le PNUE et accélérer la mise en œuvre, de façon que la tranche de 2013 puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.
Qatar	Prendre note de l'avancement lent de la mise en œuvre de la première tranche de la phase I du PGEH pour le Qatar et que la lettre de soumission nécessaire de la part du gouvernement du Qatar n'a pas été fournie, et inciter le Qatar à travailler avec le PNUE et l'ONUDI pour accélérer la mise en œuvre du projet, signer l'accord avec le PNUE et soumettre la lettre de soumission en cause, de façon que la deuxième tranche (2013) puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Arabie saoudite	Prendre note que la soumission du rapport de vérification de la consommation de SAO a été retardée et que le rapport de vérification des HCFC faisait l'objet de modification, et inciter le gouvernement de l'Arabie saoudite à achever les rapports de vérification nécessaires de la consommation de HCFC afin de permettre le transfert des fonds pour la deuxième tranche de la phase I du PGEH pour l'Arabie saoudite à l'ONUDI, et travailler avec l'ONUDI afin d'accélérer la mise en œuvre du projet, de façon que la troisième tranche (2014) puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.
Sénégal	Prendre note que le rapport de vérification exigé sur la consommation de SAO n'a pas été achevé et inciter le gouvernement du Sénégal à travailler avec le PNUE et l'ONUDI afin d'achever le rapport de vérification, de façon que la deuxième tranche (2014) du PGEH du Sénégal puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Suriname	Prendre note que la deuxième tranche (2013) de la phase I du PGEH du Suriname aurait pu être soumise trois réunions plus tôt, en 2013, et que la mise en œuvre de la première tranche continuera jusqu'à la mi-2015, et inciter le gouvernement du Suriname à travailler avec le PNUE afin d'accélérer la mise en œuvre, de façon que la deuxième tranche (2013) puisse être soumise à la 74 ^e réunion.
Thaïlande	Prendre note que l'accord de subvention n'a pas été signé pour la phase I du PGEH, et inciter le gouvernement de la Thaïlande à signer cet accord de subvention avec la Banque mondiale, de façon que la deuxième tranche (2014) puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.

Pays	Recommandation du Secrétariat au Comité exécutif
Yémen	Prendre note des difficultés rencontrées pour l'achèvement du rapport de vérification et du faible niveau de décaissement pour l'approbation de la première tranche de la phase I du PGEH du Yémen, et inciter le gouvernement du Yémen à travailler avec le PNUE pour achever le rapport de vérification et accélérer la mise en œuvre du projet, de façon que la deuxième tranche (2014) puisse être soumise à la 74 ^e réunion, à condition que le seuil de décaissement de 20 pour cent du financement de la tranche précédente soit atteint.